

19/10 Précarité énergétique dans les logements de Poitou-Charentes : 15 % des ménages concernés

vendredi 19 octobre 2012, par [lpe](#)

En Poitou-Charentes, 15 % des ménages, soit 113 000 ménages, seraient exposés à la précarité énergétique. Deux profils bien identifiables regroupent à eux seuls le quart des ménages concernés : les retraités vivant seuls, propriétaires d'une grande maison chauffée au fioul, et les personnes seules de moins de 35 ans, sans activité professionnelle et locataires d'un petit logement chauffé à l'électricité ou au gaz de ville.

L'exposition à la précarité énergétique évolue au cours de la vie du ménage, plus marquée à ses extrémités, à savoir à la constitution du ménage et à sa fin de vie.

Dans la Vienne, une partie importante des personnes exposées est étudiante. Cette situation dure le temps des études et de la recherche d'un premier emploi stable. Quant aux retraités exposés à cette précarité énergétique, plus nombreux en effectif et majoritairement localisés au coeur de la région, leur situation paraît plus persistante, à moins de les inciter à emménager dans un logement plus adapté ou de réaliser des travaux d'isolation et de réhabilitation thermique parfois coûteux pour alléger la facture énergétique.

Consultez l'étude publiée par l'INSEE en partenariat avec l'AREC : [cliquez ici](#)